

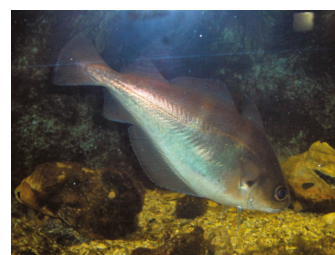
FICHE 1 : D'OÙ VIENNENT-ILS ?

La provenance des poissons, coquillages et crustacés

Les produits aquatiques peuvent être issus de la pêche ou de l'élevage (aquaculture).

1 - LES ESPÈCES DE PÊCHE MARITIME

Il existe de nombreuses espèces de poissons, coquillages, crustacés et céphalopodes sauvages : on en débarque une cinquantaine environ, de manière régulière toute l'année.



2 - LES POISSONS D'ÉLEVAGE EN EAU DOUCE OU EN EAU DE MER (PISCICULTURE)

- En eau douce : truite, omble, saumon de fontaine, esturgeon, etc.
- En eau de mer : bar, daurade, maigre, turbot, sole et saumon.

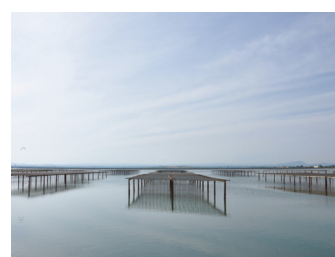
Certains poissons peuvent être de pêche ou d'élevage ; c'est une information obligatoire transmise lors de la commercialisation.



3 - LES COQUILLAGES D'ÉLEVAGE (CONCHYLICULTURE)

Il s'agit principalement des huîtres, moules, coques, palourdes.

Certains coquillages (comme les coques ou les palourdes) peuvent être de pêche ou d'élevage ; c'est une information obligatoire transmise lors de la commercialisation.



Les étapes, de la mer et des rivières à l'assiette

Les produits aquatiques peuvent être vendus selon 2 circuits principaux : le circuit traditionnel, qui comprend plusieurs intermédiaires et la vente directe qui se déroule sans intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs.

